

Image not found or type unknown



Resiliation contrat telephonique

Par **vicaire**, le **01/03/2011** à **09:53**

Bonjour, rnJ'ai résilié au bout d'un an mon contrat chez virgin mobil , alors que le contrat était de 2 ans. Virgin vient de me prélever sur mon compte 1116 € pour l'année restante et pour les frais de résiliation (environ 500 €). Je trouve cela exorbitant , en plus sans me prévenir lors de leur courrier d'acceptation de résiliation. Ai je un recours pour me faire rembourser au moins des frais de résiliation ? Merci par avance. Melle VICAIRE